

Service des Personnes Agées - Remise d'une pétition du personnel

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Avant que ne s'ouvre cette séance, je crois qu'il y a une délégation qui souhaite me remettre une pétition de soutien au personnel du Service des Personnes Agées.

Il existe en effet dans ce service 24 personnes qui ne sont pas titulaires. En accord avec l'Adjoint aux Affaires Sociales, nous avons pensé qu'effectivement ce personnel devait être titularisé mais nous n'avons pas donné d'autres promesses que d'en titulariser 6 au cours de l'année 1992 avec l'espoir qu'avant la fin de ce mandat, nous puissions intégrer dans le personnel titulaire l'ensemble des aides à domicile qui font un travail remarquable, je le reconnais, titulaire ou non. C'est tout ce que je puis vous dire. C'est d'ailleurs ce qu'a dû vous rappeler l'Adjoint aux Affaires Sociales. Merci de m'avoir remis cette pétition et j'espère que nous vous donnerons satisfaction dans des délais que je n'ai pas indiqués avec précision.

Dont acte.